Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/2517

23.9.2024

DÉCISION (UE) 2024/2517 DU CONSEIL,

prise d'un commun accord avec la présidente de la Commission élue,

du 19 septembre 2024

adoptant la liste des autres personnalités que le Conseil propose de nommer membres de la Commission

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 17, paragraphes 3 et 5, et paragraphe 7, deuxième alinéa,

vu la décision 2013/272/UE du Conseil européen du 22 mai 2013 concernant le nombre de membres de la Commission européenne ([1]),

considérant ce qui suit:

(1) Le mandat de la Commission nommée par la décision (UE) 2019/1989 du Conseil européen ([2]) prend fin le 31 octobre 2024.

(2) Une nouvelle Commission, composée d'un ressortissant de chaque État membre, y compris son président et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, devrait être nommée jusqu'au 31 octobre 2029.

(3) Par la décision (UE) 2024/1862 ([3]), le Conseil européen a proposé au Parlement européen M[me] Ursula VON DER LEYEN comme candidate à la fonction de président de la Commission, et le Parlement européen l'a élue présidente de la Commission lors de sa séance plénière du 18 juillet 2024.

(4) Par la décision (UE) 2024/2086 ([4]), le Conseil européen, en accord avec la présidente de la Commission élue, a nommé M[me] Kaja KALLAS haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

(5) Le Conseil, d'un commun accord avec la présidente de la Commission élue, devrait adopter la liste des autres personnalités qu'il propose de nommer membres de la Commission jusqu'au 31 octobre 2029.

(6) Par lettre du 19 septembre 2024, la présidente de la Commission élue a notifié son accord conformément à l'article 17, paragraphe 7, deuxième alinéa, du traité sur l'Union européenne (TUE).

(7) Conformément à l'article 17, paragraphe 7, troisième alinéa, du TUE, le président, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et les autres membres de la Commission sont soumis, en tant que collège, à un vote d'approbation du Parlement européen,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

D'un commun accord avec M[me] Ursula VON DER LEYEN, présidente de la Commission élue, le Conseil propose de nommer membres de la Commission, jusqu'au 31 octobre 2029, les personnalités suivantes:

M. Magnus BRUNNER

M[me] Maria Luís CASANOVA MORGADO DIAS DE ALBUQUERQUE

M. Valdis DOMBROVSKIS

M. Raffaele FITTO

M. Christophe HANSEN

M. Wopke Bastiaan HOEKSTRA

M. Dan JØRGENSEN

([1]) JO L 165 du 18.6.2013, p. 98.
([2]) Décision (UE) 2019/1989 du Conseil européen du 28 novembre 2019 portant nomination de la Commission européenne (JO L 308 du 29.11.2019, p. 100).
([3]) Décision (UE) 2024/1862 du Conseil européen du 27 juin 2024 proposant au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission (JO L, 2024/1862, 1.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/1862/oj).
([4]) Décision (UE) 2024/2086 du Conseil européen du 24 juillet 2024 portant nomination du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (JO L, 2024/2086, 26.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2086/oj).

M. Constantinos KADIS

M^me^ Marta KOS

M. Andrius KUBILIUS

M^me^ Hadja LAHBIB

M. Michael MCGRATH

M. Glenn MICALLEF

M^me^ Roxana MÎNZATU

M^me^ Teresa RIBERA RODRÍGUEZ

M^me^ Jessika ROSWALL

M^me^ Maroš ŠEFČOVIČ

M. Stéphane SÉJOURNÉ

M. Piotr Arkadiusz SERAFIN

M. Jozef SÍKELA

M^me^ Ekaterina SPASOVA GECHEVA-ZAHARIEVA

M. Dubravka ŠUICA

M. Apostolos TZITZIKOSTAS

M. Olivér VÁRHELYI

M^me^ Henna Maria VIRKKUNEN

outre:

M^me^ Kaja KALLAS, nommée haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Article 2

La présente décision est transmise au Parlement européen.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 19 septembre 2024.

Par le Conseil

Le président

BÓKA J.